

■ **Fondation Le Camp**, à Vaumarcus, Le Camp. Nouvelle fondation. Acte de fondation du 04.02.2004. But: encourager, favoriser et faciliter, en particulier auprès des jeunes, la vie communautaire et associative, comme moyen de formation pour l'apprentissage du respect de l'autre, du dialogue, des échanges, de l'ouverture et de la tolérance, une contribution essentielle à la promotion des valeurs de la solidarité et de la démocratie. Ainsi, les différences, de quelque nature que ce soit, deviennent sources d'enrichissement personnel. La Fondation s'appuie sur les valeurs chrétiennes et s'inscrit dans la continuité de l'esprit, des buts et de la gestion du Camp de Vaumarcus, administrée sous différentes formes depuis sa création en 1915, mais toujours sous l'égide des Unions Chrétiennes de jeunes gens de Suisse romande (UCJG-YMCA). Reprises, au sens de l'article 181 CO, des actifs et passif, selon bilan au 31.12.2003, de sa fondatrice, l'association 'Commission administrative du Camp de Vaumarcus', à Vaumarcus. Signature collective à deux de Lautenschlager Pierre-André, de Simach, à Prêles, président, Dell'Orefice Martine, de Rougemont, à Romairon, vice-présidente, Jobin Catherine, de Les Bois, à Hauterive (NE), secrétaire, Törner Andreas, de St. Ursen, à Plan-les-Ouates, trésorier, Destribois Catherine, de et à Bevaix, Fruttschi-Dothaux Marlise, de et à Corcelles-Cormondèche, Gisiger René, de Messen, à Tavannes, Hug Daniel, de Neuchâtel, à Ursy, Jaquet Reynald, de Ballaigues, à Yverdon-les-Bains, Schlaeppy Marie-Claude, des Ponts-de-Martel, à Neuchâtel, membres du conseil de fondation. Signature collective à deux de Grandola Pierre-Alain, de Neuchâtel, à Vaumarcus, directeur. Organe de contrôle: 'Fiduciaire Muller et Christe S.A.', à Neuchâtel.

Journal no 356 du 11.02.2004
(02125216 / CH-645.4.096.886-6)